



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Restructuration du centre pénitentiaire de Fresnes

Question orale n° 662

Texte de la question

M. Nicolas Tryzna interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la mise en œuvre du schéma directeur de restructuration complète du centre pénitentiaire de Fresnes. La situation de cet établissement demeure particulièrement préoccupante, notamment en raison de la surpopulation carcérale persistante, des conditions de détention dégradées et du manque de personnel pénitentiaire. Alors qu'un vaste plan de rénovation de cet établissement a été annoncé, à maintes reprises, pour remédier à sa vétusté, de nombreuses interrogations subsistent quant à son calendrier et à son ampleur réelle. Aussi, il lui demande de préciser l'état d'avancement de ce projet et les mesures transitoires prévues pour garantir, dès à présent, des conditions de détention et de travail respectueuses de la dignité de chacun.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Tryzna](#)

Circonscription : Val-de-Marne (7^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 662

Rubrique : Lieux de privation de liberté

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [31 mars 2026](#)